

DRUS infos

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE VILLE



JANVIER

- **Vendredi 1^{er}**, de 15h à 17h, Jardins de l'Altwasser : promenade musicale de Drusenheim Accordéons
- **Samedi 9**, de 8h30 à 12h30, gymnase intercommunal : dépistage collectif COVID-19
- **Jedi 21**, de 16h30 à 20h, Espace « Le Gabion » : don du sang

FÉVRIER

- **Samedi 6**, 20h, Espace « Le Gabion » : concert Woodstock Spirit (reporté du 13 novembre 2020)*

- **Du 12 février au 18 avril**, Pôle Culturel : exposition *Itinéraires de Camille Claus**
- **Vendredi 19**, 20h, Espace « Le Gabion » : concert de Gérard Lenorman (reporté du 27 mars 2020)*

MARS

- **Dimanche 7**, 17h, Pôle Culturel : concert *Les profs en scène**
- **Mardi 9** (dépôt), **mercredi 10** (vente) et **jeudi 11** (retour), Espace « Le Gabion » : bourse aux vêtements printemps-été*
- **Jedi 18**, 16h30-20h, Espace « Le Gabion » : don du sang

ANNULATIONS

1^{er} janvier : concert du Nouvel An de Drusenheim Accordéons au Pôle Culturel

13 janvier-20 février : Exposition Adélaïde Hautval, *Rester Humain*

16-31 janvier : théâtre alsacien

* ces manifestations sont inscrites au calendrier sous réserve que la situation sanitaire et le protocole en vigueur permettent leur bon déroulement et la sécurité des participants. Consultez nos supports numériques (site web, médias sociaux) pour toutes les informations mises à jour.

CULTURE

LA MÉDIATHÈQUE SE RÉINVENTE

Contrairement au premier confinement, la médiathèque n'a pas cessé ses activités durant le second. Même si l'accueil du public n'a repris que début décembre, le système de « drive » a été maintenu pour la plus grande joie des usagers. Bon nombre d'entre eux ont adopté ce système. « *C'est pratique, rapide, rassurant, et on peut toujours faire appel aux bibliothécaires si on a un doute ou des questions sur un ouvrage. Personnellement, j'adore !* » dit ainsi une abonnée.

Privée d'animations en présentiel, l'équipe de la médiathèque a aussi innové en filmant des lectures et en diffusant ces vidéos sur Facebook et sur le site internet. Les plus jeunes, à qui elles étaient destinées, ont ainsi pu profiter de jolies histoires depuis chez eux. Là aussi, l'adhésion a été forte et de très nombreux commentaires sur les réseaux sociaux saluaient cette initiative originale.



SOLIDARITÉ

UN DON POUR L'EHPAD BEL AUTOMNE

Suite à un appel à projets, **le Crédit Agricole a fait une donation de 2000 € à l'EHPAD Bel Automne**. Ce geste de solidarité servira à améliorer un peu plus la qualité de vie des résidents de l'établissement. La remise officielle a eu lieu le vendredi 11 décembre et a réuni la directrice d'agence de Drusenheim Evelyne Muller, le président de la caisse locale de la Moder Christian Schott, la directrice de l'EHPAD Christine Heitz, la première adjointe au maire Marie-Anne Julien et le maire Jacky Keller.

SOMMAIRE

AGENDA 2

VIE MUNICIPALE 4

INTERCOMMUNALITÉ 4

CRISE SANITAIRE 5

TRAVAUX 6

HISTOIRE 7

SAISON 15

CULTURE 16

PRATIQUE 18

ÉTAT CIVIL 19

Directeur de la publication :

Jacky KELLER, Maire de Drusenheim

Comité de rédaction :

Marie-Anne JULIEN, Denise HOCH,
Laurence DIETRICH, Angèle PETER,
Marie-Odile PETER, Nicolas SCHIFF,
Armelle LESECQ et Chloé MARCANTI.

Réalisation : BlitzStudio

Impression : OTT Imprimeurs

Tirage : 2800 ex.

ISSN : 0998-0822

MES CHERS CONCITOYENS,



Mes chers concitoyens,

L'année 2020 se termine et laisse la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. Les décorations de Noël de la Ville et des particuliers illuminent féériquement notre commune et réchauffent nos cœurs. Cette période festive va nous apporter un peu de joie et de réconfort dans ce contexte morose lié à la pandémie de COVID-19. Cette crise sanitaire

a perturbé notre vie personnelle, celle de notre commune, de la France et du monde entier. Nos habitudes sont bouleversées, l'économie et les commerces souffrent, les associations sportives et culturelles ont connu un coup d'arrêt inédit. Au-delà des bouleversements de notre vie quotidienne, ayons une pensée pour ceux qui ont souffert de la maladie et les familles de ceux qui nous ont quittés.

2020 a toutefois recelé des points positifs, notamment, sur un plan personnel, les municipales de mars où les électeurs ont renouvelé leur confiance à mon équipe. Malgré les problèmes liés à la pandémie, des projets qui nous tiennent à cœur ont avancé dans la commune : rue du Collège, rue Beethoven, accès au bac, lancement de la MSAP (maison des services au public), etc. Je souhaite surtout retenir de cette année 2020 les valeurs de solidarité et d'entraide, qui ont pris tout leur sens durant cette crise sanitaire sans précédent. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de professionnels et de bénévoles très sollicités.

2021 s'annonce avec l'espoir de l'arrivée d'un vaccin qui nous permettra de maîtriser l'épidémie. Toutefois, et je sais que c'est difficile, restons prudents et solidaires. C'est à ce prix que nous parviendrons à retrouver et apprécier les plaisirs de la vie : cette spontanéité, cette chaleur humaine, ces festivités familiales et amicales, cette possibilité de voyager sans contraintes.

2021 verra aussi de nouveaux projets se concrétiser : la poursuite des travaux déjà lancés, le développement économique d'Axioparc, les réflexions sur l'utilisation du terrain Caddie, la rénovation du parcours de santé et bien d'autres. L'installation de la toute nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace sera également un moment fort pour notre région.

Chers Drusenheimois, malgré ce contexte sanitaire et ces incertitudes qui pèsent encore sur nous, laissons la magie de Noël s'installer doucement, empreinte de convivialité, de bonheur et de joie. Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !

Votre maire

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 17 NOVEMBRE 2020

Subvention aux associations

Les associations ayant assuré la sécurité du Messti se voient attribuer une subvention correspondant au nombre d'heures de travail des bénévoles de chaque association, pour un montant total de 4776€.

Tarifs du Messti 2020

Compte-tenu de la situation sanitaire ayant imposé l'annulation de la braderie et du vide-grenier, entraînant une baisse de la fréquentation et donc du chiffre d'affaires des forains, le Conseil décide de leur accorder, à titre exceptionnel, une réduction de 25% sur les tarifs 2020.

Taxe d'aménagement majorée rue des Prés

Cette taxe permet de financer la création ou l'extension de voirie et de réseaux induits par l'urbanisation. De nouvelles parcelles ayant été classées en zone urbanisée dans la rue des Prés, le taux de la part communale de la taxe d'aménagement est majoré.

Révision du prix d'acquisition des terres agricoles

Dans une volonté d'augmenter son patrimoine agricole et de soutenir les agriculteurs locaux, le prix des terres agricoles situées en zonage A est réactualisé à 60 € l'are.

Affaires foncières

Dans le cadre d'une succession, quatre parcelles agricoles, représentant une surface totale de 196,44 ares, sont acquises par la commune. De plus, sept terrains du lotissement Stockwoert, sont attribués ou réattribués.

Service civique

Souhaitant favoriser l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle et de développer l'accès à la culture, le renouvellement de l'agrément pour l'accueil d'un jeune en service civique sera demandé et cette personne sera employée au Pôle Culturel.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'EHPAD BEL AUTOMNE

Clarisse Reymann prend la direction de l'EHPAD Bel Automne le 1^{er} janvier, en remplacement de Christine Heitz qui occupait cette fonction depuis 11 ans. Cadre de santé,



elle est titulaire d'une licence professionnelle concernant la prévention des infections, une spécialité particulièrement utile en cette période de pandémie, et d'un master 2 « management des organisations de santé ». Elle travaillera en binôme avec Christine Heitz jusqu'à fin janvier pour assurer une transition aussi facile et efficace que possible.

INTERCOMMUNALITÉ

ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Dans une volonté de **soutenir l'utilisation du vélo**, mobilité active en adéquation avec les objectifs environnementaux du Plan Climat, la Communauté de Communes du Pays Rhénan travaille à l'**élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable**. Il visera à la fois les déplacements du quotidien mais aussi la pratique de loisirs et de tourisme.



Le processus a démarré avec un **diagnostic**, un état des lieux du territoire, des équipements et des pratiques actuelles. Celui-ci a montré que 16% des

actifs travaillent dans leur commune de résidence, 9% dans une autre commune du Pays Rhénan, mais que l'immense majorité sort du territoire et réalise de longues distances, par exemple vers Strasbourg, l'Allemagne ou Haguenau. Lorsque les habitants enfourchent leur bicyclette, c'est généralement pour une pratique de loisirs, plus rarement pour des déplacements utilitaires (achats, travail).

Le potentiel est pourtant fort : sur le territoire, 94% des trajets réguliers font moins de 10km et pourraient aisément être faits à vélo. La communauté de communes a donc **identifié les freins** à la pratique cycliste afin de proposer des solutions pour les surmonter. Parmi ces obstacles, les plus fréquemment cités sont le manque d'aménagements et le manque de sécurité lié au trafic routier, la distance et la météo mais aussi la pollution ou la peur de se faire voler son vélo. L'intérêt du Rhin, axe structurant du territoire, sera également étudié avec attention lors des prochaines réunions.

LE PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL APPROUVÉ

Le Plan Climat a été approuvé en septembre par le conseil communautaire. On est donc désormais dans la phase de mise en œuvre pour sélectionner les objectifs concrets, lancer la communication et l'animation afin de partager les bonnes pratiques, aussi bien au niveau communal que pour les particuliers.

A Drusenheim, une des mesures récemment mises en œuvre concerne la lutte contre la pollution lumineuse. La luminosité des candélabres récents, par exemple rue du Collège, sera ainsi baissée de 40 % la nuit. Dans la rue de Dalhunden, où la technologie ne permet pas cette modulation, un lampadaire sur deux est éteint de 22h à 6h du matin. Cela permet de réduire l'éclairage qui peut perturber la faune sauvage et de réaliser des économies d'énergie.

CONFINEMENT, DEUXIÈME !

Surpris, de son propre aveu, par la force de la deuxième vague épidémique, le gouvernement a mis en place un nouveau confinement dans la nuit du 29 au 30 octobre. Plus léger que le premier, avec notamment certaines structures et entreprises restées ouvertes, il a été suffisamment efficace pour que les premières mesures puissent être levées le 28 novembre. Malgré un plateau dans l'amélioration sanitaire, le déconfinement a été entamé le 15 décembre avec la mise en place d'un couvre-feu et la troisième étape se déroulera le 20 janvier avec, si tout va bien, la réouverture des dernières catégories d'entreprises encore closes, notamment les bars et restaurants.

LES COMMERCES EN PREMIÈRE LIGNE

Forcés de fermer à nouveau leurs portes lors du deuxième confinement, les **commerces « non essentiels »** ont donc subi plus de trois mois d'inactivité dans cette année 2020 si difficile. Malgré tout, les professionnels de Drusenheim ont fait face à l'adversité avec **courage et créativité**, déterminés à ne pas succomber. Ils ont été nombreux à réinventer leurs métiers avec des livraisons, du « click and collect » ou encore un système de drive. Pour les aider, les pouvoirs publics se sont mobilisés au niveau de l'Etat mais aussi de la Région, du Département et des collectivités locales.



L'Office du Tourisme du Pays Rhénan a ainsi lancé la campagne « Le Local c'est génial ! » sur les réseaux sociaux pour **promouvoir la consommation locale**. Les commerçants, artisans et producteurs du territoire ont également pu proposer leurs produits dans une boutique en ligne créée pour l'occasion. Sur ce « marché de Noël » virtuel, jouets, articles de mode et de décoration ou encore gourmandises toutes fraîches ont séduit les internautes.

Si la grande majorité des professionnels ont pu rouvrir leurs portes le 28 novembre, ce n'est pas encore le cas des **lieux culturels**, des **restaurants** et des **bars**. Ils ne pourront reprendre leur activité qu'en janvier 2021, si tout va bien. Toutefois, là aussi, ils ont affronté la crise avec créativité, en inventant de nouvelles manières de proposer leurs services : drive et vente à l'emporter, livraisons, etc. Les clients ont répondu présent et il faut continuer à **soutenir nos établissements préférés**, en consommant local, pour pouvoir les retrouver bientôt pour de bon.

PROCHAIN DÉPISTAGE :
samedi 9 janvier de 8h30 à 12h30
au gymnase intercommunal

LE MONDE ASSOCIATIF ET CULTUREL À L'ARRÊT

Le Conseil Départemental a mis en place un « **plan Marshall** » de soutien aux associations, elles aussi durement touchées par la crise sanitaire. Annulation d'événements et de spectacles, interruption des activités, baisse des adhésions, les conséquences néfastes sont nombreuses. Parmi les associations drusenheimaises, les dossiers soumis ont tous été approuvés et ont donc reçu une participation financière pour compenser les pertes induites par le COVID-19.

PROTOCOLES RENFORCÉS AUTOUR DES ENFANTS



Contrairement à la première vague où ils avaient fermé quelques jours avant le confinement, les établissements accueillant les plus jeunes – crèches, périscolaires, écoles, collèges et lycées – sont cette fois restés ouverts.

Toutefois, le **protocole sanitaire** en œuvre depuis la rentrée a été **renforcé** pour protéger à la fois les enfants et les professionnels qui les encadrent.

L'entrée dans les écoles se fait donc en des lieux séparés pour limiter les attroupements. Le nettoyage et la désinfection, notamment des mains et des points-contacts, sont multipliés tout comme l'aération des locaux. Conformément aux consignes gouvernementales, les enfants portent désormais le masque dès le CP. Le risque principal se situe lorsqu'ils l'enlèvent pendant les repas. Des **mesures spécifiques** ont donc été prises **dans les restaurants scolaires**. Afin de limiter au maximum le brassage, les élèves sont rassemblés par classe autant que possible. Une soixantaine de « grands » ont aussi été installés au foyer pour augmenter les distanciations.

DÉPISTAGES À DRUSENHEIM

Après deux journées en septembre, **plusieurs nouveaux dépistages** ont été organisés à Drusenheim : le 4 novembre, le 5 décembre et le 19 décembre. Des cas positifs ont été détectés lors de chacune de ces opérations, le record étant le 4 novembre avec 21 malades pour près de 300 tests.

A l'approche des fêtes de fin d'année qui provoquent un « brassage » important et donc multiplient les risques, il peut être utile de se faire dépister, soit par des tests antigéniques rapides, soit des tests « PCR » dont le résultat est disponible en 24 à 48 heures. Toutefois, le résultat de ces examens, quels qu'ils soient, n'est valable qu'au moment où ils sont effectués. Même si l'on est négatif, il faut donc **continuer à pratiquer les gestes-barrières** avec diligence, en particulier en présence de personnes vulnérables et notamment dans le cadre familial.

TESTS ANTIGÉNIQUES À L'EHPAD

Afin de mieux protéger les résidents, qui font partie d'un public très à risque, **les agents de l'EHPAD Bel Autome se font désormais dépister une fois par semaine** à l'aide de tests antigéniques. Ces examens sont rapides à faire et le résultat est disponible en 15 à 30 minutes. Il est fortement recommandé aux familles de se faire également dépister avant leur visite à l'EHPAD par un test PCR ou le jour même avec ces tests rapides.

L'ACCÈS AU BAC CHANGE D'ALLURE

Les travaux de l'accès au bac ont été **terminés**, comme prévu, **fin octobre**. Il ne reste plus que l'**aménagement paysager** qui sera mené à bien au printemps. Les rampes vers l'embarcadère et vers le parking ont été **totalelement relookées**. Plus de portiques et de terre-plein central, remplacés par une large voie, ouverte sur le beau panorama fluvial. La piste cyclable se poursuit aussi bien vers le bac que vers le parking pour la sécurité des deux-roues, qui peuvent circuler à l'abri des voitures depuis le pont du Kreuzrhein. L'éclairage a été remplacé par des LED économes en énergie et plus lumineuses. L'objectif de ce projet était d'**améliorer les circulations douces** et de rendre le bac plus accessible et plus sûr pour tous ses usagers, véhicules mais aussi piétons et cyclistes.

Le bac lui-même est encore en cale sèche et sa rénovation suit son cours conformément au planning prévu. Outre l'entretien courant, réalisé tous les deux ou trois ans, il s'agit également de moderniser les machines, en remplaçant le système de pilotage



analogique par son équivalent numérique, et de reconditionner les moteurs. En parallèle, la peinture a été refaite dans sa totalité. Ce sera donc un bateau ayant retrouvé une nouvelle jeunesse qui devrait **repandre du service mi-janvier**.

UNE NOUVELLE CLÔTURE POUR L'ÉCOLE

En 2018, le garage à vélos de l'école Jacques Gachot avait déjà marqué les esprits par son design original. Aujourd'hui, cette démarche se poursuit avec **la clôture et les portails** entre les deux cours de récréation et la rue de la Gare. Sur soixante mètres, la palissade métallique moderne, aux **formes ajourées et naturelles**, est venue remplacer l'ancienne barrière. Les portails reprennent le même motif qui évoque des feuilles, complété de silhouettes d'enfants et du nom de l'établissement.



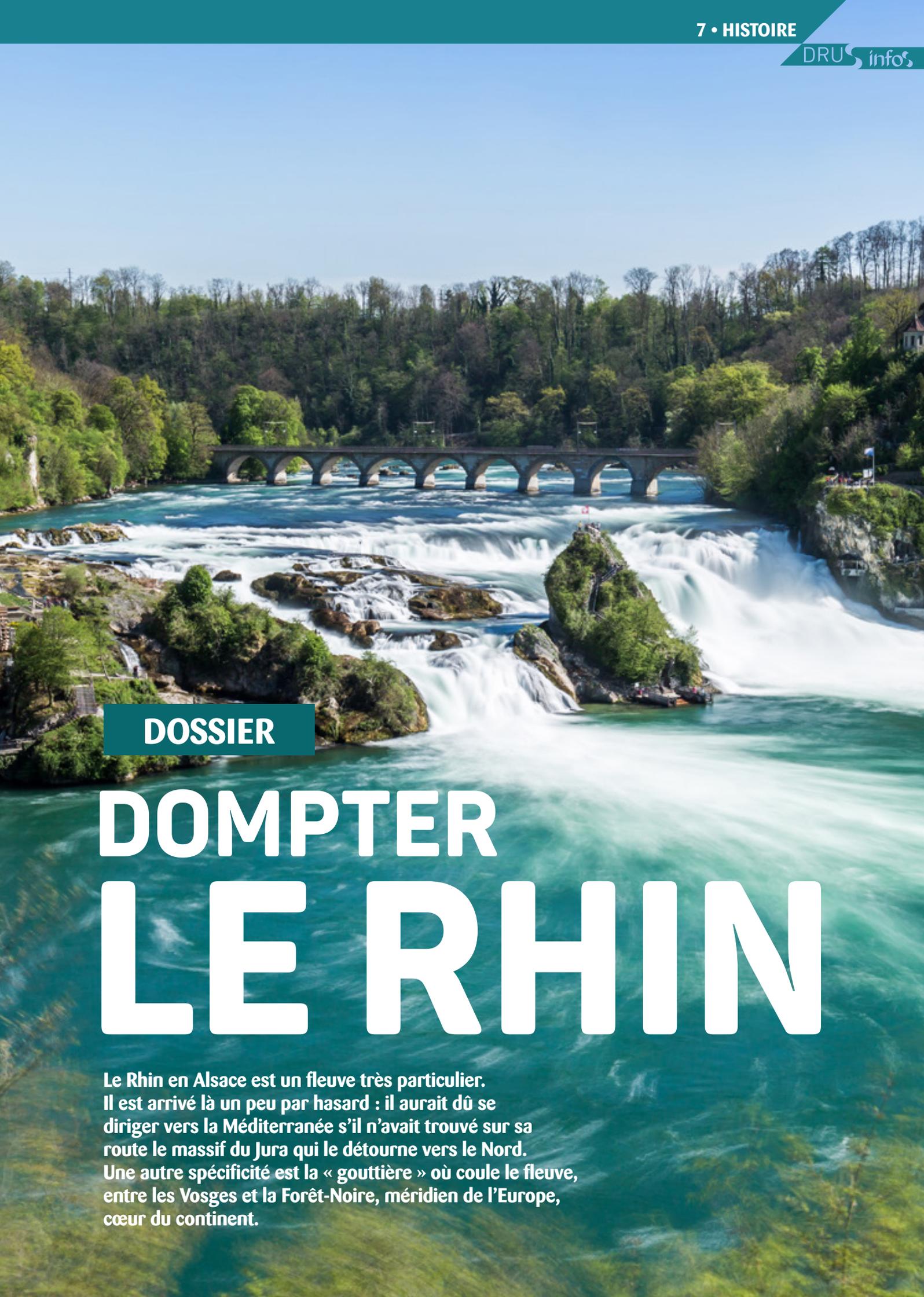
Au-delà de leur « look » très apprécié, ces nouveaux équipements ont avant tout pour but d'**améliorer encore la sécurité des enfants**. Plusieurs classes accèdent actuellement à l'établissement de ce côté de l'école, il fallait donc que les portails soient fonctionnels. Pour protéger les élèves, notamment d'une intrusion éventuelle, ils sont simples à fermer mais rapides à ouvrir en cas de besoin. Les enseignants ont donc vite adopté cette nouvelle clôture aussi esthétique que pratique.

RUE DU COLLÈGE : LA DERNIÈRE LIGNE DROITE



Le chantier de la rue du Collège arrive dans sa dernière phase. La **pose de la conduite d'eau** principale a été terminée début décembre et les branchements individuels sont en cours. Pour achever le raccordement de la conduite au niveau du rond-point, des travaux ont été réalisés dans la nuit du 2 au 3 décembre, afin de causer le moins de perturbations possibles à la circulation.

La voirie est en cours : pose de pavés et de caniveaux, délimitation des fosses d'arbres, pistes cyclables et trottoirs. Ce projet s'achèvera au printemps, lorsque les températures plus clémentes le permettront, avec la pose de l'enrobé d'un seul tenant sur les quelque 900 m de route.



DOSSIER

DOMPTER LE RHIN

Le Rhin en Alsace est un fleuve très particulier. Il est arrivé là un peu par hasard : il aurait dû se diriger vers la Méditerranée s'il n'avait trouvé sur sa route le massif du Jura qui le détourne vers le Nord. Une autre spécificité est la « gouttière » où coule le fleuve, entre les Vosges et la Forêt-Noire, méridien de l'Europe, cœur du continent.



Jusqu'à la première moitié du XIX^{ème} siècle, le Rhin est **un environnement sauvage**, dynamique, toujours changeant. Sur plusieurs kilomètres de largeur, ses innombrables bras et méandres évoluent au rythme de ses eaux capricieuses et parfois dévastatrices. « *Tout au long de l'histoire, le Rhin a provoqué des crues [...] occasionnant des dégâts considérables que les hommes étaient alors incapables d'enrayer. [...] Dans la plaine d'Alsace-Bade, ces phénomènes étaient particulièrement marqués, le fleuve divaguait amplement [...] et son lit majeur s'étalait sur plusieurs kilomètres de largeur. Lors des crues importantes, le Rhin recouvrait les innombrables îlots qui parsemaient son chenal, inondait forêts et campagnes environnantes, puis en décrue, s'installait parfois dans un lit nouveau, créant ainsi de multiples bras morts se transformant en marécages propices à l'insalubrité.*¹ »

Être riverain du fleuve n'était pas une sinécure : **les inondations** provoquaient une perte de terres exploitables (pour l'agriculture ou le bois, par exemple), des famines ou même la disparition de villages entiers. Ce fut le cas de Rhinau en 1500. **Les marais insalubres** abritaient le paludisme et d'autres maladies. Certains villages pouvaient même changer de rive : « *Vieux-Brisach, situé à l'époque romaine en rive gauche, fut cerné par la suite par deux bras du Rhin, se retrouva à nouveau en rive gauche au X^{ème} siècle, pour se fixer finalement en rive droite depuis le XIV^{ème} siècle.*² »

Les épisodes de crues majeures furent tellement nombreux qu'il est impossible de tous les dénombrer.

1. Coll., Encyclopédie de l'Alsace, Ed. Publitotal Strasbourg, 1985

2. Encyclopédie de l'Alsace, op. cit.



Quelques exemples ont toutefois marqué les esprits. En 1480, l'un d'entre eux fut surnommé le « **déluge du Rhin** ». L'inondation s'étendait autour de Strasbourg sur un rayon de 30 km – incluant donc Drusenheim – et les habitants se réfugiaient dans les greniers pour échapper au flot. **Une terrible famine** s'installa dans la région, les champs étant dévastés par un mois sous les eaux qui ne laissèrent derrière elles que des cadavres et des maisons éventrées. En 1740, après une année très pluvieuse, **la plaine n'est qu'un lac** des Vosges jusqu'à la Forêt-Noire.

Face à ces dangers, les habitants tentaient souvent de mettre en place des aménagements localisés, à l'échelle d'un village. Ils établissaient des digues et des fascines (fagots de bois pour renforcer des ouvrages). Leurs efforts à petite échelle n'étaient pas efficaces, mis à mal par l'importance des évolutions du fleuve mais aussi par les mesures prises dans les villages en amont ou sur l'autre rive. Les villageois en étaient conscients et tentaient parfois de se protéger en détruisant les ouvrages qui aggravaient leur propre situation. C'est ce que l'on a appelé la « **guerre des fascines** ».



En parallèle, les riverains étaient mis à contribution pour participer à la lutte contre les inondations par le versement d'un impôt spécial instauré en 1648 et qui resta en vigueur jusqu'à la Révolution. Les corvées fournissaient également la main-d'œuvre nécessaire aux réparations des digues.

Les seigneurs locaux, qui avaient propriété des îles émergeant du Rhin, n'avaient aucun intérêt à empêcher les ravages des eaux. Au contraire, ils

faisaient consolider ces bandes de terre et obligeaient ainsi le fleuve à creuser de nouveaux passages, peu importe ce qui s'y trouvait.

Pendant longtemps, l'Etat n'a pas lancé de projet d'envergure, avec une approche globale, qui aurait pu résoudre ces problèmes. En effet, les monarques français successifs voyaient le Rhin comme une « **frontière naturelle** » bien utile. Les dégâts subis par le peuple rhénan, à côté de cet avantage, semblaient négligeables. Même les désagréments commerciaux ne parvenaient pas à faire pencher la balance. Ils étaient pourtant notables : en l'absence d'un chemin de halage (où pouvaient circuler les chevaux qui tiraient les embarcations) et en raison de faux-bras qui s'avéraient parfois impraticables, la navigation sur le Rhin était compliquée au mieux, impossible très souvent.



Les richesses du Rhin

Si le Rhin était si imprévisible et même dangereux avant sa canalisation, pourquoi les habitants s'installaient-ils à proximité ? Pourquoi une importante communauté vivait-elle dans les îlots, isolée et soumise aux caprices du fleuve ? C'est parce que malgré tous ses inconvénients, le Rhin recelait aussi des ressources abondantes. « *Ses eaux vibraient d'une étonnante fécondité : elles nourrissaient les hommes et fertilisaient les terres.*³ » Les hommes exploitaient le bois, les poissons, le gibier mais aussi... l'or !

Oui, **l'or du Rhin n'est pas qu'un mythe**. Les eaux contenaient un or très fin, utilisé pour dorer l'argenterie. Il était toutefois difficile à accumuler, il s'agissait généralement de paillettes de 0,5 à 2,5 mm et les grains y étaient rares. Le fleuve a donc été orpaillé intensément depuis l'Antiquité. Toutefois, cette activité, en tout cas dans son aspect professionnel, diminua très fortement après la régulation du Rhin au XIX^{ème} siècle, même si des orpailleurs amateurs sondent encore les eaux rhénanes aujourd'hui pour le plaisir.

Source : orpaillage.fr



3. Georges Bischoff, « Le Rhin, dans le sens de l'histoire alsacienne » in Les Saisons d'Alsace 57, DNA, septembre 2013



PREMIÈRE CORRECTION

Cette situation finit tout de même par préoccuper les autorités. Dès 1765, le directeur des Ponts et Chaussées d'Alsace présente un premier projet pour contenir les débordements du fleuve. En 1789, le **général d'Arçon** rend un mémoire proposant de corriger le cours du fleuve. Il liste les avantages de ces travaux : fixation des frontières, défense contre les crues, salubrité, gain de terres exploitables, navigation, etc.

Ce mémoire propose un lit de 400 m de large suivant un tracé naturel adapté au cours du fleuve et recommande « *de flatter les pentants du fleuve ; de ne jamais heurter les directions qu'il affecte ; de profiter de tous les creusages déjà opérés par le grand courant, et dans les parties à redresser, de solliciter le courant lui-même à creuser le nouveau lit auquel on se propose de l'assujettir ; d'aboutir aux points nécessaires par des arrondissements moelleux, extrêmement doux ; enfin d'aider toujours la nature et de ne contraindre l'inconstance du fleuve qu'en l'invitant à suivre des routes plus faciles.* » L'idée est donc de **laisser le fleuve « travailler »** en limitant au maximum l'influence et la contrainte humaines. La Révolution et les guerres qui s'ensuivent mettent un coup d'arrêt à ce projet.

Au début du XIX^{ème} siècle, plusieurs commissions et conventions entre France et Pays de Bade sont établies pour tenter d'œuvrer ensemble à dompter le Rhin. En 1812, le **colonel badois Tulla** propose un premier plan de correction du Rhin, qu'il complète ensuite. Contrairement au projet du général d'Arçon, celui-ci prévoit un **tracé très rectiligne**. Il s'agit d'enserrer les eaux du

Rhin dans un lit mineur unique large de 200 à 250 mètres. En cas de fortes crues, ces nouvelles berges sont submergées et les inondations sont limitées par des « digues de hautes eaux », implantées parfois plusieurs centaines de mètres plus loin, qui forment le lit majeur.



Les « épis » (cf. p12/13) encore visibles aujourd'hui à hauteur de Beinheim et Seltz

Drusenheim, porte de France

Déjà **point de passage depuis le XV^{ème} siècle**, Drusenheim était un poste douanier durant tout le XIX^{ème} siècle. La traversée se faisait d'abord par des bateliers, les archives de l'abbaye de Schwarzach le mentionnent déjà dès 1669. En 1816, le service de bac entre Drusenheim et Greffern est interrompu par une ordonnance, le gouvernement allemand voulant donner la priorité à la commune voisine de Grauelsbaum. Drusenheim s'y était fortement opposé et continuait à faire la traversée en déposant les passagers non loin de Greffern. Après presque huit ans de négociations, un accord est trouvé et **la liaison Drusenheim-Greffern est rétablie le 1^{er} janvier 1824**.

Le bac est remplacé par un **pont-bateau** (des barques couvertes d'un tablier plat - photo ci-contre à gauche) à compter du milieu des années 1870. A l'occasion de son inauguration, une **grande fête populaire** rassemble des milliers de personnes le 8 août 1875. Après la seconde guerre mondiale, un pont à usage militaire est créé. **La liaison civile** entre Drusenheim et Greffern **reprend en 1961** avec un bac à treille. L'actuel bac autopropulsé « **Drusus** » a été mis en service en 1977. Il arbore les drapeaux français et allemand depuis le 27 septembre 1986, lorsque les maires Pierre Schott (Drusenheim) et Klaus Droll (Rheinmünster) les ont officiellement mis en place à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du bac (ci-contre à droite).





Malgré la controverse entre les ingénieurs français (favorables à un tracé sinueux) et badois, le plan de Tulla est validé en 1840 et la majorité des travaux est menée entre 1842 et 1876.

Les objectifs sont atteints : protection contre les inondations, assainissement des marais, création d'un chemin de halage continu et libération de terres pour l'agriculture. Toutefois, d'autres conséquences, moins positives, en découlent aussi : avec son tracé rectiligne, le cours du fleuve est raccourci de 14 % entre Bâle et Lauterbourg. Sa pente est donc augmentée, tout comme la vitesse d'écoulement des eaux. Cela entraîne un creusement du lit et un transport de matériaux vers l'aval, créant des hauts-fonds. Pour ces raisons, que Tulla n'avait pas prévues, **la navigation devient très vite quasiment impossible**. Le port de Strasbourg est ainsi complètement déserté entre 1864 et 1868.

UN « FLEUVE DANS LE FLEUVE »

Pour réparer cette première correction aux conséquences néfastes, deux thèses s'affrontent. La première promeut l'idée d'un canal latéral, la seconde un nouvel aménagement du fleuve. Dans l'Alsace alors allemande, plusieurs initiatives (soutenant l'une ou l'autre thèse) avortent, souvent pour des raisons politiques ou financières. Ce n'est qu'en 1906 que les travaux sont entamés pour **réaménager le cours du Rhin**.

La méthode finalement choisie consiste en **la création d'épis transversaux (« Spohre »)** qui

La canalisation, une chance pour Drusenheim

Jusqu'à la canalisation du Rhin en 1850, la région de Drusenheim était pauvre. Les habitants vivaient de la pêche et du travail de la terre. Ils étaient soumis aux caprices du fleuve qui pouvait, en une crue, emporter leurs récoltes, leurs habitations et même leur vie.

Les travaux de 1850 apportèrent une richesse matérielle à Drusenheim et à tous les autres villages dans la même situation. L'arrivée massive d'ouvriers venus pour les travaux et la stabilité apportée par la canalisation du fleuve

transformèrent rapidement la localité. La population, par exemple, passa d'un peu plus de 500 habitants au début du XIX^{ème} siècle à presque 1850, soit 3,5 fois plus, cinquante ans plus tard !

Le développement industriel, accentué par l'arrivée du chemin de fer, fut marqué et rapide. Parmi les premières usines on peut noter la filature de laine cardée et une fabrique de tuiles. C'est au même moment, dans les années 1820, qu'est construite la « maison commune » qui est encore aujourd'hui la mairie.



créent un chenal navigable, un « fleuve dans le fleuve ». Ces épis concentrent le débit dans le chenal où le fleuve entretient lui-même son lit. C'est donc un retour à ce que le général d'Arçon avait proposé un siècle plus tôt. L'efficacité de ces épis est impressionnante : le trafic rhénan du port de Strasbourg, qui était inférieur à 700 000 tonnes en 1905, atteint 2 millions de tonnes en 1913 et 5,7 millions en 1930. Outre leur efficacité, ils étaient aussi un élément touristique : les familles s'y promenaient le dimanche et utilisaient ces « Spohre » pour avancer dans le fleuve tout en gardant les pieds au sec (ci-contre à gauche). Certains habitants de Drusenheim s'en souviennent d'ailleurs, et ces épis sont encore visibles à hauteur de Beinheim et Seltz, par exemple.

Grâce à ce chenal, le Rhin est désormais **navigable jusqu'à Strasbourg**, mais en amont la situation reste compliquée. L'érosion continue du lit du fleuve a abaissé celui-ci de sept mètres en un siècle. Près de Kembs, la barre rocheuse d'Istein (ci-contre à droite) apparaît vers 1900, rendant toute navigation impossible. La Suisse, préoccupée par le marasme du port de Bâle, demande la poursuite des travaux de régulation. En outre, en 1925, la Commission centrale pour la navigation du Rhin approuve le projet dit « Grand Canal d'Alsace ». Outre le contournement du secteur impraticable, il permet également de créer des barrages pour exploiter la force de l'eau pour l'industrie ou la création d'électricité.

La régularisation (méthode des épis) sur ce secteur est entamée en 1930 et se termine 30 ans plus tard. Comme pour Strasbourg, les résultats sur le trafic rhénan à Bâle sont rapides et impressionnants : il passe de 400 000 tonnes en 1930 à 3 millions en 1950. Les travaux du **Grand Canal d'Alsace**, quant à eux, sont lancés en 1928. Huit usines hydro-électriques sont construites entre Strasbourg et Bâle, puis le principe est prolongé avec les chutes de Gamsheim et Iffezheim.



Navigation sur le Rhin
à hauteur de Drusenheim en 1957



PLAN d'une partie du Cours du Rhin
pour faire Connoître l'Emplacement des
Bornes limitrophes entre les Communautés
de Drusenheim d'Alsace et Grefferen
du Margraviat

Savoie

969	Entre Strasbourg entre Grefferen, Drusenheim et Grefferen	79	18
976	Entre Grefferen, Drusenheim et Grefferen	16	3
977	Entre Grefferen	30	14
978	Entre Grefferen	16	16
979	Entre Grefferen	4	4
980	Entre Grefferen	7	1
981	Entre Grefferen	8	18
982	Entre Grefferen	12	15
983	Entre Grefferen	4	14
984	Entre Grefferen	8	16
985	Entre Grefferen	2	3
986	Entre Grefferen	1	9
987	Entre Grefferen	3	4
988	Entre Grefferen	11	16
989	Entre Grefferen	1	3
990	Entre Grefferen	1	3
991	Entre Grefferen	1	3
992	Entre Grefferen	1	3
993	Entre Grefferen	1	3
994	Entre Grefferen	1	3
995	Entre Grefferen	1	3
996	Entre Grefferen	1	3

Ligne Transversale

1054 Ligne prise de l'Église paroissiale de Drusenheim, à son
sujet le point N. est, lequel elle est éloigné de
1055 Deux nouvelles bornes y ajoutées avec le lieu de Grefferen
à savoir à faire le même point N. est, lequel elle est éloigné
de

1787

Cette carte de 1787 présente le Rhin entre Greffern (en haut) et Drusenheim (en bas). On voit bien les bras sinueux et les nombreux îlots, bien différents du paysage actuel.

L'ESPRIT DE NOËL MALGRÉ TOUT

Le vendredi 27 novembre, au crépuscule, Drusenheim s'est illuminée de mille feux alors que les cloches sonnaient pour marquer le début du temps de l'Avent. « Cette année plus encore que d'habitude, il était important de continuer cette tradition festive et féérique des décorations de Noël. Dans la situation difficile que nous vivons, c'est une jolie manière de se plonger malgré tout dans cette atmosphère chaleureuse. » explique le maire Jacky Keller.



Les services techniques ont, une fois de plus, fait preuve de créativité pour imaginer les illuminations, dont plusieurs nouveautés. L'Hôtel de Ville, d'abord, a vu sa façade décorée de flocons animés. Près de la passerelle et au Pôle Culturel, les arbres sont vêtus de bleu et accueillent des étoiles très poétiques. Dans la rue du Collège, des cascades dorées et argentées ont fait leur apparition. Le dôme du rond-point de la piscine est lui aussi souligné de lumière, tout comme l'*ar-t-bre* mi-sculpture, mi-végétal, en son centre. Enfin, le rond-point d'entrée dans la commune, à hauteur de Caddie, accueille une superbe gerbe scintillante. Afin de limiter la consommation énergétique, toutes ces illuminations sont bien sûr équipées de LED peu gourmandes en électricité.



SAISON CULTURELLE : VOS PROCHAINS

NOUVEL AN EN MUSIQUE

Privés de leur concert de Nouvel An au Pôle Culturel, les musiciens de **Drusenheim-Accordéons** ont décidé d'inviter tous les mélomanes à une promenade en musique dans les Jardins de l'Altwasser le 1^{er} janvier. Ils diffuseront le concert du Nouvel An 2020, première et dernière prestation de l'association en cette année si particulière. Une belle occasion de se retrouver et de lancer l'année 2021 sous les meilleurs auspices !



||| **VENDREDI 1^{ER} JANVIER DE 15H À 17H**
 ||| JARDINS DE L'ALTWASSER
 ||| ENTRÉE LIBRE

EXPOSITION ITINÉRAIRES
DE CAMILLE CLAU

A l'occasion du 100^{ème} anniversaire de sa naissance, l'artiste contemporain Camille Claus est à l'honneur. Après des sujets dramatiques et violents au sortir de la très douloureuse seconde



guerre mondiale, durant laquelle il a été déporté, Malgré-nous et interné à Tambov, il se tourne vers l'abstraction puis vers l'onirisme. Également poète et illustrateur, c'est toute la richesse de son parcours qui est couverte dans cette exposition.

||| **DU VENDREDI 12 FÉVRIER AU DIMANCHE 18 AVRIL**
 ||| PÔLE CULTUREL
 ||| ENTRÉE LIBRE AUX HORAIRES D'OUVERTURE

WOODSTOCK SPIRIT



Initialement prévu en novembre, ce concert, hommage au festival mythique, a été reporté de quelques mois. Les musiciens et chanteurs seront fidèles au poste pour faire revivre tous les grands noms de Woodstock et de la période hippie qu'il symbolise : Jimi Hendrix, Janis Joplin, Joe Cocker mais aussi les Beach Boys, Jimi Hendrix, The Doors et tant d'autres que l'on connaît si bien.

||| **SAMEDI 6 FÉVRIER À 20H**
 ||| ESPACE « LE GABION »
 ||| 30 € PLEIN TARIF, 27 € EN PRÉVENTE JUSQU'AU 16 JANVIER,
 ||| 6€ MOINS DE 12 ANS

A L'HEURE OÙ NOUS METTONS SOUS PRESSE, IL EST TRÈS DIFFICILE DE SE PROJETER DANS L'ORGANISATION DES ÉVÈNEMENTS. CES MANIFESTATIONS DEVRONT VRAISEMBLABLEMENT ÊTRE REPORTÉES OU ANNULÉES.

||| **VENDREDI 19 FÉVRIER À 20H**
 ||| ESPACE « LE GABION »
 ||| TARIFS : 36 € CATÉGORIE 1, 34 € CATÉGORIE 2,
 ||| 32 € TARIF ABONNÉS, GROUPES, CE, MOINS DE 25 ANS



CES
MANIFESTATIONS
SONT INSCRITES AU
CALENDRIER SOUS RÉSERVE
QUE LA SITUATION SANITAIRE
ET LE PROTOCOLE EN VIGUEUR
PERMETTENT LEUR BON
DÉROULEMENT ET
LA SÉCURITÉ DES
PARTICIPANTS.

RENDEZ-VOUS

LES PROFS EN SCÈNE

Musiciens avant d'être enseignants, **les professeurs de musique de Drusenheim** se réunissent chaque année pour un grand concert. Chanson française, variété internationale, morceaux classiques ou jazz, la richesse de leur répertoire est la garantie de toujours trouver son bonheur. Tous les instruments, y compris la voix, sont représentés pour ce concert unique.



||| **DIMANCHE 7 MARS À 17H**
||| PÔLE CULTUREL
||| ENTRÉE LIBRE



© Théâtre de la Choucrouterie

LA CHOUCROUTERIE

Vu l'actualité chargée de ces derniers mois, la revue satirique de la « Chouc' » sera gratinée. Habitué à se moquer de tout et de tout le monde, les acteurs réunis autour de Roger Siffer passeront à la moulinette les politiques, le sport et les phénomènes de société qui font notre quotidien. La crise sanitaire et l'écologie ne seront pas oubliées, histoire de s'amuser un peu et de ne plus penser aux difficultés le temps d'un éclat de rire.

||| **VENREDI 26 MARS À 20H**
||| ESPACE « LE GABION »
||| TARIFS : 20 € PLEIN TARIF, 16 € EN PRÉVENTE
||| JUSQU'AU 5 MARS, 6 € POUR LES MOINS DE 12 ANS.

FESTIVAL NUITS CELTIQUES

Quelques jours avant la Saint-Patrick, le Pôle Culturel propose un festival celtique exceptionnel sur deux soirées. **Celtic Spirit of Ireland** ouvrira les festivités avec un spectacle magique. Quatorze danseurs et musiciens vous invitent à plonger dans la culture irlandaise. Cette troupe a rencontré le succès partout dans le monde, elle est à découvrir à Drusenheim lors d'une soirée à ne pas manquer. La deuxième nuit sera placée sous le signe du rock avec **Soldat Louis** et **Celkilt**. Les premiers, qui viennent de fêter leurs 30 ans de carrière, mélangent musique traditionnelle de Bretagne et instruments électriques pour une soirée énergique à la sauce breizh. Les seconds, un groupe à l'esprit survolté, s'amuse avec des reprises inimitables des plus grands tubes. Reconnu comme l'un des meilleurs groupes live de la scène celtique mondiale, **Celkilt** sera à découvrir en direct - et en kilt - au Gabion.

||| **VENREDI 12 MARS À 20H**
||| **CELTIC SPIRIT OF IRELAND**
||| ESPACE « LE GABION »
||| TARIFS : 34 € PLEIN TARIF, 32 € EN PRÉVENTE
||| JUSQU'AU 20 FÉVRIER, 12 € POUR LES MOINS DE 12 ANS

||| **SAMEDI 13 MARS À 19H**
||| **SOLDAT LOUIS ET CELKILT**
||| ESPACE « LE GABION »
||| TARIFS : 26 € PLEIN TARIF, 24 € EN PRÉVENTE
||| JUSQU'AU 20 FÉVRIER, 12 € POUR LES MOINS DE 12 ANS.

||| **PASS FESTIVAL : 50 € POUR LES DEUX SOIRÉES,**
||| **AVEC UNE BOISSON OFFERTE**



Celtic Spirit of Ireland



Soldat Louis



Celkilt

CYCLISTES : SÉCURITÉ AVANT TOUT !



Les usagers de deux-roues et notamment les cyclistes sont particulièrement vulnérables aux accidents. En hiver, la mauvaise visibilité, avec la nuit qui tombe tôt, accentue encore les risques. Pour se protéger, les cyclistes doivent adopter des mesures de sécurité :

- Porter un **casque** homologué (mention CE) et attaché (obligatoire pour les moins de 12 ans conducteurs ou passagers, recommandé pour tous)
- Porter un **gilet de haute visibilité** (obligatoire de nuit hors agglomération, recommandé tout le temps) et des **objets réfléchissants** : brassards, bandeau de cheville, marquage sur le sac, etc.
- Equiper son vélo des **matériels obligatoires** : un ou plusieurs catadioptres arrières (dispositifs réfléchissants), un feu avant et un feu arrière ainsi qu'un avertisseur sonore pouvant être entendu à 50 mètres
- Ne pas rouler sur les **trottoirs** (interdit dès l'âge de 8 ans), utiliser les pistes ou bandes cyclables lorsqu'elles existent
- Respecter le **code de la route** (feux de circulation, distances de sécurité, priorités, etc.)
- Ne jamais rouler en utilisant des **écouteurs, oreillettes ou casque audio**. Ces dispositifs, tout comme l'usage du téléphone à la main, sont interdits et surtout présentent un grand risque.

PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICES INTERDITS



La période du réveillon de la Saint-Sylvestre est souvent marquée par des accidents liés à la manipulation de pétards ou feux d'artifices. En raison du danger qu'ils représentent mais aussi de la situation sécuritaire (relèvement du plan Vigipirate au niveau « Urgence Attentat ») et sanitaire (pour éviter les rassemblements), la préfète du Bas-Rhin a pris des mesures. **Le port, le transport, l'achat, la vente,**

la cession et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques (catégories C1, F1, C2, F2, C3, F3, C4 et F4) **sont interdits**. Des amendes jusqu'à 1500€ pourront être imposées aux contrevenants.

TROTTOIRS : BONNES PRATIQUES

L'entretien et la propreté du trottoir et du caniveau le long d'une habitation incombent à son occupant qui doit se charger d'en



dégager la glace et la neige afin d'assurer la sécurité des piétons.

Le **sel de déneigement** doit être employé avec parcimonie. Il est conseillé de l'utiliser **de manière préventive**, avant la chute de neige, pour empêcher celle-ci de tenir au sol. Cela nécessite environ deux fois moins de matière. Si on en fait un **usage curatif**, il faut commencer par déblayer mécaniquement (pelle, fraise) la surface avant de

répandre une poignée de sel par mètre carré. N'oubliez pas non plus que des alternatives existent, comme la cendre, la sciure ou les copeaux de bois.

NOUVEAUX ARRIVANTS : INSCRIVEZ-VOUS !



Il est fortement conseillé de **s'inscrire sur la liste domiciliaire** en mairie. Cette démarche vous permet d'être enregistré auprès des services de la Ville comme habitants de la commune lorsque vous emménagez. Vous serez donc inclus

dans les opérations ciblées et invité, par exemple, à la soirée d'accueil des nouveaux arrivants. Toutes vos démarches auprès de la Ville (reconnaissance avant naissance, PACS ou mariage, recensement militaire à l'âge de 16 ans, etc.) en seront également facilitées. En même temps que votre enregistrement dans le fichier domiciliaire, vous pourrez aussi vous inscrire sur les **listes électorales**. Enfin, si vous avez des **enfants en bas âge**, c'est particulièrement important car cela permet de vous informer en temps voulu des démarches à accomplir pour leur **inscription à l'école** et de prévoir les effectifs de maternelle. De là découlent la planification des salles, le nombre de classes mais aussi l'organisation du périscolaire. **Pour vous inscrire**, merci de vous présenter à l'Hôtel de Ville muni du document d'identité de chacun des membres du foyer et/ou du livret de famille, ainsi qu'un justificatif de domicile pour la liste électorale. **Veillez aussi informer la mairie de toute modification** (déménagement dans Drusenheim par exemple) **et de votre départ de la commune**.

GRANDS ANNIVERSAIRES



François Wolff – 85 ans

NOCES DE DIAMANT

Joseph Kormann et Marguerite Muller,
le 7 octobre

NAISSANCES

OCTOBRE 2020

LEMER Juliette
01.10.2020 - 3b rue des Buis
ULRICH Thaïs
04.10.2020 - 14 rue des Mésanges

DÉCÈS

OCTOBRE 2020

SERGIER née MOSSER Christiane
14.10.2020 - 23 rue des Marguerites 81 ans
BECHET née FISCHER Marlène
24.10.2020 - 81 rue du G^{al} de Gaulle 85 ans
GROSS Charles
27.10.2020 - 14 rue de la Libération 79 ans
LINCK Jean Paul
30.10.2020 - 22 rue du Rhin 72 ans

NOVEMBRE 2020

EICHWALD née KAISER Eliane
01.11.2020 - 90 rue du G^{al} de Gaulle 74 ans
CLEMENTS née FORST Marie
02.11.2020 - 86a rue du G^{al} de Gaulle 100 ans
RODRIGUEZ née BENSADANI Aïcha
05.11.2020 - 1 rue des Mésanges 51 ans
KLEINMANN née MOSSER Georgette
10.11.2020 - 5 rue Victor Hugo 82 ans
KLEINPETER Joseph
27.11.2020 - 7 rue Goethe 77 ans

DÉCEMBRE 2020

KUNTZ née LIESS Marie Madeleine
07.12.2020 - 1 rue du Maréchal Foch 87 ans

GLESS née GABEL Aline
10.12.2020 - 44 place de la Mairie 88 ans
AMMEL née PERRICHON Ginette
10.12.2020 - 22 rue d'Alsace 89 ans
WOHLHUTER née FRICKE Else
10.12.2020 - 3 rue Drusus 85 ans

GRANDS ANNIVERSAIRES

OCTOBRE 2020

GERMAIN née RICHTER Ursule
05.10.2020 - 1 rue de Schiffflange 93 ans
KLEIN née GANTER Marthe
07.10.2020 - 79 rue du G^{al} de Gaulle 93 ans
WOLFF François
09.10.2020 - 49 rue du Rhin 85 ans
WEISSBECKER née DIEBOLD Marie-Thérèse
15.10.2020 - 10 rue de la Libération 91 ans
KLINGLER née KISTLER Marie Jeanne
16.10.2020 - 1 rue du Chemin de Fer 85 ans
GANGLOFF née WEY Paulette
20.10.2020 - 21 rue de Soufflenheim 97 ans

NOVEMBRE 2020

KOCHER Alfred
07.11.2020 - 5 rue Jacques Gachot 85 ans
THOMAS Jean-Baptiste
09.11.2020 - 2 rue des Jardins 80 ans
ROOS née WEBER Henriette
09.11.2020 - 20 rue du Luxembourg 85 ans
WOHLHUTER née FRICKE Else
21.11.2020 - 3 rue Drusus 85 ans
SCHWOOB née KEHRES Marie-Thérèse
29.11.2020 - 3 rue de Schiffflange 99 ans

DÉCEMBRE 2020

KISTLER née SCHWOOB Annette
05.12.2020 - 10 rue Vauban 92 ans
SCHUMACHER née GABEL Nicole
06.12.2020 - 21 rue de Soufflenheim 90 ans
MARTZ née BRONNER Odette
13.12.2020 - 9 rue du Luxembourg 85 ans

NOCES D'OR

OCTOBRE 2020

LIESS Bernard – SENGHER Francine
02.10.2020 - 18 rue du Limousin
HUBER Pierre - DOGNON SCHMITT Eveline
17.10.2020 - 65 rue de Schiffflange
NUNEZ Juan Carlos – POLITI Rosa
29.10.2020 - 17 rue des Vosges

NOVEMBRE 2020

LANARRE Lucien – MONNET Christiane
06.11.2020 - 6 rue de la Forêt Noire
BOSEK Michel – HEYMES Béatrice
13.11.2020 - 4 rue de Schiffflange

NOCES DE DIAMANT

OCTOBRE 2020

KORMANN Pierre – MULLER Marguerite
07.10.2020 - 14 rue de Bischwiller

**Le maire, le conseil municipal
et le personnel de la Ville de Drusenheim
vous souhaitent un Joyeux Noël.**

**Meilleurs vœux de bonheur,
santé et réussite pour 2021 !**

